

Déjeuner du Cercle des Réseaux Européens autour de Dominique Riquet, Membre du Parlement européen VP de la commission des transports, groupe PPE

- 13 avril 2011 -

Les membres du Cercle des réseaux européens se sont réunis pour un déjeuner de travail avec Monsieur Dominique Riquet, Membre du Parlement européen, Vice-président de la commission des transports, groupe du PPE, afin d'évoquer les grandes priorités européennes en matière de transport et notamment le Livre blanc à horizon 2050.

Les débats se sont notamment articulés autour des questions liées au transport durable et compétitif, à l'aérien ainsi que le domaine du rail.

Dominique Riquet a introduit la discussion en présentant brièvement les principaux sujets traités au sein de la commission des transports du Parlement européen en mentionnant notamment l'importance des réseaux d'infrastructures, les services postaux ainsi que les questions énergétiques. L'objectif principal de la politique européenne est de rendre le transport en Europe plus durable, plus compétitif et plus sûr. Il est important à l'heure actuelle de mettre en place des réseaux interconnectés et d'harmoniser le fonctionnement d'un espace de transport européen. Il est également nécessaire de procéder à une réelle ouverture du marché dans tous les modes de transport.

Livre blanc « Transports 2050 »

En ce qui concerne le Livre blanc « Transports 2050 », Dominique Riquet note les aspects liés à l'amélioration des droits des passagers, les technologies nouvelles, l'achèvement du marché intérieur. Actuellement les différents modes de transport, tels que le maritime, routier, aérien et rail se trouvent à des stades de l'intégration européenne différents. De plus il existe un degré important de concurrence intermodale. Dans l'objectif de rendre le transport européen plus durable, il sera important de procéder à un transfert modal du routier vers d'autres modes plus verts.



Dominique Riquet (PPE, UMP) est né le 18 septembre 1946 à Valenciennes.

Il est Vice-président de la commission des transports ; Membre de la Commission des budgets et de la Délégation de coopération parlementaire UE-Russie.

- Interne des hôpitaux (1969). Chef de clinique des hôpitaux (1975). Docteur en médecine (1975). Certificat d'études spéciales en chirurgie urologique (1978).
- Praticien hospitalier. Chef de service de chirurgie urologique (Centre hospitalier de Valenciennes) (1981-2008).
- Membre du bureau départemental de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) (depuis 2002). Membre du bureau national du Parti radical (depuis 2008).
- Adjoint au maire de Valenciennes (1989-1995). Premier adjoint au maire de Valenciennes (1995-2002). Maire de Valenciennes (depuis 2002). Vice-président de Valenciennes Métropole.
- Conseiller régional de la région Nord - Pas-de-Calais (1992-2009)
- Chevalier des Arts et des Lettres.

Transport aérien

Concernant ce sujet, M. Riquet estime qu'il est essentiel d'encourager une gestion de l'espace aérien plus efficace, en tenant compte notamment des pronostiques que la part de l'aérien ne fera qu'augmenter dans le mixe des transports à l'ère globale. Il a également indiqué qu'il faut un marché aérien ouvert, sécurisé et interopérable. Un des grands défis à l'avenir sera de préserver la compétitivité européenne dans le domaine aéronautique, notamment en mettant en œuvre le programme SESAR, car le principal concurrent de l'UE, les Etats-Unis se développe très rapidement.

Transport ferroviaire

Dominique Riquet a regretté le manque d'indépendance véritable dans ce domaine entre les gestionnaires de réseaux et les opérateurs de services. Une question qui lui tient à cœur est l'homologation du matériel roulant entre les différents Etats membres, un point essentiel pour construire un marché européen intégré et enlever les barrières à la circulation transfrontalière. Afin d'améliorer le fonctionnement du rail en Europe, il faut faciliter et réglementer les procédures d'obtention de créneaux. En ce qui concerne le dossier clé du moment, la refonte du premier paquet ferroviaire avec la proposition de directive relative à l'élaboration d'un espace ferroviaire unique européen, Dominique Riquet a évoqué la bataille féroce qui se mène au sujet du découplage. En répondant à une question des membres du Cercle, il a rappelé son discours lors de la session de la commission TRAN du 12 avril, où il a estimé que 10 ans après l'adoption du premier paquet rail, la situation en Europe est toujours très chaotique. Il faut avoir une réelle séparation patrimoniale. Un marché véritablement ouvert mène à un partage du pouvoir, ce qui est profitable aux consommateurs.

Il a encore souligné que le transport ferroviaire a une grande valeur ajoutée pour l'environnement et que les investissements dans les réseaux du rail doivent être encouragés. M. Riquet a mentionné à cette étape du déjeuner l'idée d'une différente gestion des fonds européens avec un transfert de ressources financières du volet politique régionale vers les projets d'infrastructures d'importance européenne, idée généralement promue par le PPE au Parlement européen.

Les échanges avec les membres du Cercle se sont articulés principalement autour des questions liées aux technologies de transport, l'objectif de durabilité, les carburants alternatifs et le pétrole, la question des *smart cities* et bien sûr la compétitivité européenne.

Dominique Riquet estime que les deux grandes nouveautés dans le Livre blanc sont premièrement au niveau du principe du pollueur payeur et deuxièmement la tendance de faire payer le passager pour toutes les réformes. Le financement de la politique européenne des transports est un point essentiel, qui a été évoqué à plusieurs reprises, avec notamment l'importance de l'utilisation efficace des ressources européennes pour des projets d'intérêt commun. Il faut profiter de l'Europe pour faire des économies d'échelle.

En termes plus généraux, en ce qui concerne le processus d'intégration européenne, Dominique Riquet s'est montré optimiste. Il estime que les succès et accomplissements de l'UE jusqu'à présent sont considérables, tenant compte en particulier du fait que l'Europe se construit depuis 60 ans, mais s'est fait la guerre pendant 1000 ans avant. Le système politique de l'UE fonctionne selon la science du compromis. Principe d'autant plus important à Vingt-sept.

Les débats se sont clôturés sur la question liée au principe de réciprocité dans les relations commerciales de l'UE avec les pays tiers. Il s'est félicité du progrès marqué dans le domaine, car c'est pour la premièrement fois que cette question est véritablement à l'ordre du jour des décideurs européens. Il est important de transposer la clause de réciprocité dans la législation européenne et de bien veiller à son application. Un compromis politique est cependant difficile à trouver, tant bien au sein de la Commission, qu'entre les Etats membres au niveau du Conseil des ministres.

Une proposition de la Commission sur la question est attendue avec impatience par le stakeholders pour septembre cette année.